

Rapport des opérations en fidéicommiss

Service d'inspection

Instructions



TABLE DES MATIÈRES

Contenu du rapport	4
Comment remplir le sommaire des dépôts et des retraits	5
Sommaire des dépôts et des retraits du compte général et de l'ensemble des comptes spéciaux en fidéicommis	5
Registre des opérations au compte général en fidéicommis	6
Renseignements relatifs à mon compte général en fidéicommis	7
Renseignements relatifs à l'ensemble de mes comptes spéciaux en fidéicommis.....	8
Renseignements relatifs à l'ensemble de mes comptes en fidéicommis.....	11
Comment remplir la conciliation bancaire.....	12
État de conciliation bancaire du compte général en fidéicommis et de chacun des comptes spéciaux en fidéicommis	12
Renseignements relatifs à mon compte général en fidéicommis	13
Renseignements relatifs à mes comptes spéciaux en fidéicommis	15
Renseignements relatifs à l'ensemble de mes comptes en fidéicommis.....	17
Comment remplir la liste détaillée	18
Liste détaillée des sommes détenues dans le compte général et dans les comptes spéciaux en fidéicommis	18
Renseignements relatifs à mon compte général en fidéicommis	19
Renseignements relatifs à l'ensemble de mes comptes spéciaux en fidéicommis.....	20
Informations additionnelles.....	21

Dans ce document, une agence immobilière ou hypothécaire est appelée « agence » et un courtier immobilier ou hypothécaire agissant à son compte est appelé « courtier ».

CONTENU DU RAPPORT

Rapport des opérations en fidéicommiss

L'OACIQ est conscient des difficultés que peuvent éprouver certaines agences et courtiers et ce document a été conçu afin de fournir une aide pour remplir le rapport annuel. Si, vous avez besoin d'explications supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec le Service d'inspection de l'OACIQ.

Le rapport doit contenir les documents suivants :

- 1° une copie du SOMMAIRE dûment rempli et signé;
- 2° une copie de la CONCILIATION BANCAIRE dûment remplie et signée;
- 3° une copie de la LISTE DÉTAILLÉE dûment remplie et signée;
- 4° une copie de tous les relevés bancaires du compte général en fidéicommiss qui ont été produits au courant de l'année par votre institution financière;
- 5° une copie de chaque compte spécial en fidéicommiss encore détenu au 31 décembre, si applicable.

Le cas échéant, à la demande de l'OACIQ, vous devrez soumettre une copie du registre des opérations au compte général en fidéicommiss.

Ce registre devra couvrir la période pour laquelle le Rapport des opérations en fidéicommiss est soumis, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre, il sert à appuyer le contenu de la CONCILIATION BANCAIRE.

REGISTRE DES OPÉRATIONS AU COMPTE GÉNÉRAL EN FIDÉICOMMISS

À partir de votre registre des opérations en fidéicommiss, veuillez avant toute chose faire le total des sommes déposées et retirées au cours de la période mentionnée (voir exemple).

Il est donc important de concilier, au moins une fois par mois à la réception de votre relevé bancaire, votre registre des opérations au compte général en fidéicommiss avec celui-ci.

Le total des sommes détenues dans votre compte général en fidéicommiss à la date de votre dernier rapport. Si c'est votre premier rapport, il faut indiquer : «0».



Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec
495, boulevard Lapinière, bureau 2200, Brossard (Québec) J4Z 0G2
Téléphone : 450 676-8800 ou 1 800 440-5111 • Téléc. : 450 676-7801
Info OACIQ : 450 462-9800 ou 1 800 440-7170
www.oaciq.com • info@oaciq.com

REGISTRE DES OPÉRATIONS AU COMPTE GÉNÉRAL EN FIDÉICOMMISS

Selon l'article 5 du Règlement sur les dossiers, livres et registres, la comptabilité en fidéicommiss et l'inspection des courtiers et des agences

INSTITUTION FINANCIÈRE ET N° DE COMPTE	
Banque ABC <small>NOM DE L'INSTITUTION</small>	1018-030 <small>N° DU COMPTE GÉNÉRAL</small>

1	2	3	4	5	6	7	8	9
✓	Date du dépôt bancaire ou date du retrait bancaire	N° de transaction ou n° de dossier de contrat de courtage (si avance de rétribution ou déboursés)	Numéro du reçu	Numéro du retrait bancaire (chèque, virement)	Nom du déposant ou du bénéficiaire du chèque ou toute autre mention (ex. Chèque refusé, numéro du compte spécial i.e. numéro du placement à intérêts)	Montant déposé au compte	Montant retiré du compte	Solde du compte en fidéicommiss
								0\$
✓	06/01/10	V001	R100		Acompte de Armand Allard	5 000,00\$		5 000,00\$
✓	31/03/10	V012	R101		Acompte de Jacques Laliberté	25 000,00\$		30 000,00\$
✓	31/03/10	V012			Achat CPG 2364- Jacques Laliberté		25 000,00\$	5 000,00\$
✓	16/04/10	V001		VR001	Agence XYZ		5 000,00\$	0\$
✓	29/06/10	V012			Encaissement CPG 2364 avec intérêts	25 092,47\$		25 092,47\$
✓	29/06/10	V012		C001	Notaire Jean Latulipe en fidéicommiss		25 000,00\$	92,47\$
✓	29/06/10	V012		C002	Jacques Laliberté – intérêts CPG 2364		92,47\$	0\$
✓	12/07/10	V038	R102		Acompte de Lyne Trudel	45 000,00\$		45 000,00\$
✓	12/07/10	V038			Achat CPG 3040 – Lyne Trudel		45 000,00\$	0\$
✓	03/08/10	CC101	R103		Avance de déboursés – Serge Turbide	3 000,00\$		3 000,00\$
✓	09/08/10	CC101			Chèque retourné – Serge Turbide		3 000,00\$	0\$
	16/08/10	CC101	R104		Avance de déboursés – Serge Turbide	3 000,00\$		3 000,00\$
	03/09/10	CC101		VR002	Agence XYZ		780,00\$	2 220,00\$
					TOTAL	106 092,47\$	103 872,47\$	

Faire le total des sommes déposées et reporter le montant à la ligne B du rapport.

Faire le total des sommes retirées et reporter le montant à la ligne C du rapport.

NOTE : En ce qui concerne le compte général en fidéicommiss, il ne saurait être question de frais de service, ni d'intérêts. Tout intérêt généré par ce compte doit être versé au Fonds de financement de l'OACIQ (article 28, 3^e alinéa du Règlement sur les dossiers, livres et registres, la comptabilité en fidéicommiss et l'inspection des courtiers et des agences). Les institutions financières ont convenu de ne pas prélever de frais de service sur ce compte. Dans le cas où des frais vous auraient été imposés, vous devez obtenir un remboursement de votre institution financière ou virer de votre compte d'opérations une somme correspondante et aviser l'OACIQ.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ENSEMBLE DE MES COMPTES SPÉCIAUX EN FIDÉICOMMISS

L'agence ou le courtier doit déposer toutes les sommes reçues de ses clients en fidéicommiss dans son compte général en fidéicommiss. Cependant, chaque fois qu'un client exige expressément que lui soient versés les intérêts sur le montant qu'il verse en fidéicommiss, l'agence ou le courtier doit virer cette somme du compte général en fidéicommiss vers un compte spécial en fidéicommiss ou « Dépôt à terme » ou en une autre forme de placement garanti au nom de son client. Ce compte doit être fermé lorsque le dossier auquel il est rattaché est terminé et que la somme ainsi déposée, plus les intérêts, ont été retournés au compte général en fidéicommiss de l'agence ou du courtier pour ensuite être remis au client ou au compte en fidéicommiss du notaire instrumentant.

À chaque fois qu'un compte spécial est ouvert, une copie d'une « Déclaration d'ouverture de compte spécial » (article 30 du Règlement sur les dossiers, livres et registres, la comptabilité en fidéicommiss et l'inspection des courtiers et des agences) doit être remise à l'institution financière et un exemplaire doit être gardé par l'agence ou par le courtier dans le dossier de la transaction pour fins d'inspection.

Le formulaire « Déclaration d'ouverture d'un compte spécial en fidéicommiss » est disponible sur le site Internet de l'OACIQ au www.oaciq.com.



RAPPORT DES OPÉRATIONS EN FIDÉICOMMIS
 SOMMAIRE DES DÉPÔTS ET DES RETRAITS DU COMPTE GÉNÉRAL ET DE L'ENSEMBLE DES COMPTES SPÉCIAUX EN FIDÉICOMMIS

Selon l'article 38 (1) du Règlement sur les dossiers, livres et registres, la comptabilité en fidéicommis et l'inspection des courtiers et des agences

Couvrant la période	
du :	01/01/10
au :	31/12/10

**IDENTITÉ DE L'AGENCE IMMOBILIÈRE OU HYPOTHÉCAIRE CI-APRÈS «L'AGENCE»
 OU DU COURTIER IMMOBILIER OU HYPOTHÉCAIRE AGISSANT À SON COMPTE CI-APRÈS «LE COURTIER»**

NOM ET ADRESSE DE L'AGENCE OU DU COURTIER :

A G E I N C E L X I Y Z
NOM ET PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE

1 8 7 8 R U E A U T E U I L BUREAU
N° RUE PROVINCE CODE POSTAL

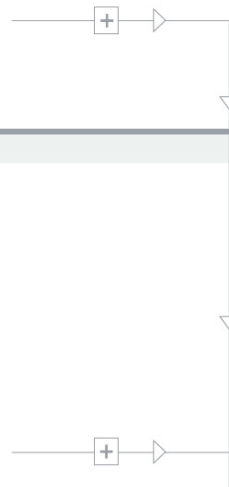
L A V A L Q U É B E C O H O H O H
MUNICIPALITÉ PROVINCE CODE POSTAL

4 5 0 5 5 5 5 5 5
IND. RÉGIONAL N° DE TÉLÉPHONE N° DE TÉLÉCOPIEUR AUTRES NUMÉROS DE TÉLÉCOMMUNICATION

ADRESSES ÉLECTRONIQUES :
ADRESSE DE COURRIER ÉLECTRONIQUE ADRESSE DE SITE INTERNET (LE CAS ÉCHÉANT)

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À MON COMPTE GÉNÉRAL EN FIDÉICOMMIS

Solde du compte selon le registre comptable au début de la période	0	\$	(A)
PLUS: Total des sommes déposées au cours de la période	+ 106 092,47	\$	(B)
MOINS: Total des sommes retirées au cours de la période	- 103 872,47	\$	(C)
Solde du compte selon le registre comptable à la fin de la période	= 2 220,00	\$	(D)



RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ENSEMBLE DE MES COMPTES SPÉCIAUX EN FIDÉICOMMIS

Solde du compte selon le registre comptable au début de la période	0	\$	(E)
PLUS: Total des sommes déposées au cours de la période	+ 70 000,00	\$	(F)
PLUS: Total des intérêts déposés au cours de la période	+ 92,47	\$	(G)
MOINS: Total des sommes retirées au cours de la période	- 25 000,00	\$	(H)
MOINS: Total des intérêts retirés au cours de la période	- 92,47	\$	(I)
Solde du compte selon le registre comptable à la fin de la période	= 45 000,00	\$	(J)

Ligne E	Représente le total des sommes détenues pour tous les comptes spéciaux en fidéicommiss au 31 décembre de l'année précédente. Si c'est votre premier rapport, il faut indiquer : 0.
Ligne F	Représente le total des sommes que l'agence ou le courtier a déposées dans des comptes spéciaux en fidéicommiss au cours de l'année.
Ligne G	Représente le total des intérêts (après déduction des frais de service, s'il y a lieu) qui se sont accumulés dans ces comptes spéciaux au cours de l'année.
Ligne H	Représente la partie des retraits effectués sur ces comptes spéciaux pendant la période; cette partie correspond uniquement au capital déposé initialement par les clients.
Ligne I	Représente la partie des retraits qui correspond aux intérêts accumulés dans ces comptes spéciaux, après déduction des frais de service, s'il y a lieu.
Ligne J	Représente les montants que vous détenez encore pour des clients dans des comptes spéciaux; les copies de chaque dépôt à terme, incluses dans le rapport, en font foi.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ENSEMBLE DE MES COMPTES EN FIDÉICOMMIS



RAPPORT DES OPÉRATIONS EN FIDÉICOMMIS SOMMAIRE DES DÉPÔTS ET DES RETRAITS DU COMPTE GÉNÉRAL ET DE L'ENSEMBLE DES COMPTES SPÉCIAUX EN FIDÉICOMMIS

*Selon l'article 38 (1) du Règlement sur les dossiers,
livres et registres, la comptabilité en fidéicommis
et l'inspection des courtiers et des agences*

Couvrant la période

du : 01/01/10
au : 31/12/10

IDENTITÉ DE L'AGENCE IMMOBILIÈRE OU HYPOTHÉCAIRE CI-APRÈS «L'AGENCE» OU DU COURTIER IMMOBILIER OU HYPOTHÉCAIRE AGISSANT À SON COMPTE CI-APRÈS «LE COURTIER»

NOM ET ADRESSE DE L'AGENCE OU DU COURTIER :

A | G | E | N | C | I | E | X | Y | Z |
NOM ET PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE

1 | 8 | 7 | 8 | R | U | E | A | U | T | E | U | I | L | BUREAU

L | A | V | A | L | Q | U | É | B | E | C | O | H | O | H | O | CODE POSTAL

4 | 5 | 0 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | N° DE TÉLÉCOPIEUR | AUTRES NUMÉROS DE TÉLÉCOMMUNICATION

IND. RÉGIONAL N° DE TÉLÉPHONE N° DE TÉLÉCOPIEUR

ADRESSES ÉLECTRONIQUES :
ADRESSE DE COURRIER ÉLECTRONIQUE ADRESSE DE SITE INTERNET (LE CAS ÉCHÉANT)

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À MON COMPTE GÉNÉRAL EN FIDÉICOMMIS

Solde du compte selon le registre comptable au début de la période	0	\$	(A)	
PLUS: Total des sommes déposées au cours de la période	+	106 092,47	\$	(B)
MOINS: Total des sommes retirées au cours de la période	-	103 872,47	\$	(C)
Solde du compte selon le registre comptable à la fin de la période	=	2 220,00	\$	(D)

+ →

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ENSEMBLE DE MES COMPTES SPÉCIAUX EN FIDÉICOMMIS

Solde du compte selon le registre comptable au début de la période	0	\$	(E)	
PLUS: Total des sommes déposées au cours de la période	+	70 000,00	\$	(F)
PLUS: Total des intérêts déposés au cours de la période	+	92,47	\$	(G)
MOINS: Total des sommes retirées au cours de la période	-	25 000,00	\$	(H)
MOINS: Total des intérêts retirés au cours de la période	-	92,47	\$	(I)
Solde du compte selon le registre comptable à la fin de la période	=	45 000,00	\$	(J)

+ →

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ENSEMBLE DE MES COMPTES EN FIDÉICOMMIS

Total des soldes selon le registre comptable à la fin de la période	(D + J) =	47 220,00	\$	(K)
---	-----------	-----------	----	-----

= ←

ATTENTION

Les montants apparaissant à (K) du Sommaire, à (L) de l'état de conciliation bancaire et à (F) de la liste détaillée doivent coïncider.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé à Laval ce 12/01/11

X Louise Quiveux

SIGNATURE par le dirigeant d'agence ou par le courtier ou par une personne autorisée à cette fin

CONSERVER POUR VOS DOSSIERS UNE PHOTOCOPIE DU PRÉSENT RAPPORT.
L'ORIGINAL DU DOCUMENT REMPLI DOIT ÊTRE RETOURNÉ,
ACCOMPAGNÉ DES DOCUMENTS REQUIS, À L'ADRESSE SUIVANTE:

OACIQ – Service de l'inspection
Brossard (Québec)
www.oaciq.com

Renseignements:
450 462-9800 ou 1 800 440-7170,
poste 455
Télécopieur : 450 676-3513

Ligne K

Représente le total de toutes les sommes encore détenues en fidéicommiss, soit le solde de votre registre plus le total des dépôts à terme.

ATTENTION :

« Les montants apparaissant à (K) du sommaire, à (L) de l'état de conciliation bancaire et à (F) de la liste détaillée doivent coïncider. »

N'oubliez pas de signer votre rapport avant de nous le faire parvenir. Seules les personnes autorisées peuvent signer le rapport annuel.

COMMENT REMPLIR LA CONCILIATION BANCAIRE

ÉTAT DE CONCILIATION BANCAIRE DU COMPTE GÉNÉRAL EN FIDÉICOMMISS (PAGE 2 DE 4) ET DE CHACUN DES COMPTES SPÉCIAUX EN FIDÉICOMMISS (PAGE 3 DE 4) (CI-APRÈS CONCILIATION BANCAIRE)

Le but de la CONCILIATION BANCAIRE est de s'assurer que les opérations inscrites dans votre registre des opérations sont bien confirmées par l'institution financière, autant pour votre compte général que pour chacun de vos comptes spéciaux. Le processus utilisé pour le compte général est ensuite répété pour chacun des comptes spéciaux.

Identité de l'agence ou du courtier

Veuillez fournir les renseignements demandés. Si vous avez changé de numéro de compte ou même d'institution financière, veuillez faire les corrections appropriées et envoyer à l'OACIQ un avis de fermeture d'un compte général en fidéicommiss et une déclaration d'ouverture d'un compte général en fidéicommiss. Il est de votre devoir de vous assurer que vos informations sont à jour auprès de l'Organisme.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À MON COMPTE GÉNÉRAL EN FIDÉICOMMIS



RAPPORT DES OPÉRATIONS EN FIDÉICOMMIS ÉTAT DE CONCILIATION BANCAIRE DU COMPTE GÉNÉRAL EN FIDÉICOMMIS ET DE CHACUN DES COMPTES SPÉCIAUX EN FIDÉICOMMIS

À la fin de la période se terminant

31/12/10

Selon l'article 38 (2) du Règlement sur les dossiers, livres et registres, la comptabilité en fidéicommis et l'inspection des courtiers et des agences

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À MON COMPTE GÉNÉRAL EN FIDÉICOMMIS

NOM ET ADRESSE DE L'AGENCE OU DU COURTIER :

A G E N C I E X Y Z
NOM ET PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE

1 8 7 8 R U E A U T E U R I L
N° RUE BUREAU

L A V A L Q U É B E C O H O H O H
MUNICIPALITÉ PROVINCE CODE POSTAL

4 5 0 5 5 5 5 5 5
IND. RÉG. N° DE TÉLÉPHONE N° DE TÉLÉCOPIEUR AUTRES NUMÉROS DE TÉLÉCOMMUNICATION

ADRESSES ÉLECTRONIQUES :
ADRESSE DE COURRIER ÉLECTRONIQUE ADRESSE DE SITE INTERNET (LE CAS ÉCHÉANT)

INSTITUTION FINANCIÈRE ET N° DE COMPTE
 Nom et adresse de l'institution

B A N Q U E A B C
DÉNOMINATION SOCIALE

9 7 3 6 R U E S I C O T T E
N° RUE BUREAU

L A V A L Q U É B E C O H O H O H
MUNICIPALITÉ PROVINCE CODE POSTAL

N° du compte général : 1018-030

Cocher s'il y a des changements quant à l'institution financière et/ou au numéro de compte du compte général en fidéicommis et faites parvenir à l'OACIQ un avis de fermeture (Article 40 du Règlement sur les dossiers, livres et registres, la comptabilité en fidéicommis et l'inspection des courtiers et des agences) et une déclaration quant à l'ouverture d'un compte général en fidéicommis (Article 29 du Règlement sur les dossiers, livres et registres, la comptabilité en fidéicommis et l'inspection des courtiers et des agences)

Solde du compte selon le relevé de l'institution financière	2 220,00 \$	(A)
PLUS: Sommes non encore déposées (voir liste ci-dessous)	+ 0 \$	(B)
SOUS-TOTAL (A+B)=C	= 2 220,00 \$	(C)
MOINS: chèques, lettres de change et virements électroniques (voir liste ci-dessous)	- 0 \$	(D)
TOTAL : SOLDE DU COMPTE APRÈS CONCILIATION (C-D)= E	= 2 220,00 \$	(E)

Liste des sommes non encore déposées (B)

Date	Montant
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

TOTAL = 0 \$ (B)

Liste des sommes en circulation (D)

Date	Montant
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

TOTAL = 0 \$ (D)

Ligne A	Représente le solde du compte général en fidéicommiss tel que fourni par votre institution financière dans son relevé produit au dernier jour de la période, soit le 31 décembre 20XX. Avant d'inscrire ce montant à la ligne A, il est important de s'assurer que l'institution financière n'y a pas ajouté d'intérêts ou de frais de service.
----------------	---

NOTE : En ce qui concerne le compte général en fidéicommiss, il ne saurait être question de frais de service, ni d'intérêts dans la conciliation bancaire, puisque tout intérêt généré par ce compte doit être versé au Fonds de financement de l'OACIQ et que les institutions financières ont convenu de ne pas prélever de frais de service sur ce compte. Dans le cas contraire, vous devez obtenir un remboursement de votre institution financière ou virer de votre compte d'opérations une somme correspondante. Votre institution financière doit, en vertu de l'entente avec l'OACIQ, verser les intérêts de ce compte au Fonds de financement de l'OACIQ.

Ligne B	Bien que les sommes reçues en fidéicommiss doivent être déposées dans un compte en fidéicommiss le plus rapidement possible, il est possible qu'un montant ou des montants déposés le dernier jour de l'année ne soient pas inclus dans le relevé bancaire préparé à cette date. Il faut donc l'ajouter sur cette ligne pour que le relevé bancaire corresponde à votre registre. N'oubliez pas de remplir la section « Liste des sommes non encore déposées (B) » et assurez-vous que le montant inscrit à la ligne « TOTAL : (B) » correspond au montant apparaissant à la ligne (B).
----------------	---

Ligne C	Représente le résultat de $(A + (B))$.
----------------	---

Ligne D	Si vous avez émis des chèques dans les derniers jours de la période, vous les avez inscrits immédiatement dans votre registre, mais l'institution financière n'en tiendra compte qu'au moment de les honorer, soit dans l'année subséquente. Il faut donc soustraire le montant de ces chèques en circulation du solde fourni par l'institution financière afin que ce solde corresponde à celui qui est inscrit dans votre registre comptable. N'oubliez pas de remplir la section « Liste des sommes en circulation (D) » et assurez-vous que le montant inscrit à la ligne « TOTAL : (D) » est égal au montant apparaissant à la ligne (D).
----------------	--

Ligne E	Représente le résultat de $(C - D)$. Aucune différence ne subsiste entre le relevé fourni par l'institution financière pour votre compte général en fidéicommiss et votre registre pour ce même compte. Ce montant doit correspondre à celui que vous avez inscrit à la ligne D du SOMMAIRE. Vous devez ensuite inscrire ce montant à la ligne intitulée « Total du compte général (voir E ci-dessus) » dans la section « Renseignements relatifs à l'ensemble de mes comptes en fidéicommiss ».
----------------	---

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À MES COMPTES SPÉCIAUX EN FIDÉICOMMIS (PAGE 3 DE 4)

Pour les fins du Règlement sur les dossiers, un compte spécial est assimilé à un dépôt à terme, à un certificat de placement garanti (CPG) ou à un compte d'épargne.

Le processus est le même pour remplir cette section que celui que vous venez d'utiliser pour concilier votre compte général. Il vous suffit de remplir une ligne pour chacun de vos comptes spéciaux en fidéicommis.

Avant de remplir la page intitulée « Renseignements relatifs à mes comptes spéciaux en fidéicommis » de la partie « CONCILIATION BANCAIRE », vérifiez le nombre de comptes spéciaux en fidéicommis que vous devez inscrire. Si le nombre de comptes spéciaux en fidéicommis est supérieur à trois (3), vous devrez faire des photocopies de cette page afin de pouvoir détailler tous vos comptes. Il faudra alors prendre soin de numéroter chaque page et de reporter le total d'une page dans l'espace réservé au haut de la page suivante, et ainsi de suite, jusqu'à la dernière page. Le total sera alors reporté à la page 2 intitulé « État de conciliation bancaire du compte général en fidéicommis et de chacun des comptes spéciaux en fidéicommis » à la ligne J réservée à cette fin.

NOTE : Bien qu'aucun registre pour les comptes spéciaux n'est prévu par la Règlementation, rien ne vous empêche de vous en créer un, à l'exemple du « Registre des opérations au compte général en fidéicommis ».

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À MES COMPTES SPÉCIAUX EN FIDÉICOMMIS						
INSTITUTION FINANCIÈRE ET N° DE COMPTE	F	G	H	I	J	K
	Solde du compte selon le relevé de l'institution financière	PLUS: Sommes non encore déposées	SOUS-TOTAL F+G	MOINS: Chèques, lettres de change et virements électroniques	TOTAL: Solde du compte après conciliation H-I	Solde selon le registre comptable (voir J du Sommaire)
Total des comptes spéciaux (colonne J) de la page précédente (si plus d'une page verso est nécessaire)					0 \$	
BANQUE ABC 9736, RUE SICOTTE, LAVAL NOM ET ADRESSE DE L'INSTITUTION FINANCIÈRE CPG 3040 N° DU COMPTE SPÉCIAL	45 000 \$	+ 0 \$	= 45 000 \$	- 0 \$	= 45 000 \$	= 45 000 \$
NOM ET ADRESSE DE L'INSTITUTION FINANCIÈRE N° DU COMPTE SPÉCIAL	\$	+ \$	= \$	- \$	= \$	= \$
NOM ET ADRESSE DE L'INSTITUTION FINANCIÈRE N° DU COMPTE SPÉCIAL	\$	+ \$	= \$	- \$	= \$	= \$
Total de la colonne J, incluant, si tel est le cas, le total reporté de la page précédente					45 000 \$	

Reporter à la page 2 de l'état de conciliation bancaire s'il y s'agit du total final de la colonne J. S'il s'agit d'un total partiel, reporter ce total au début de la copie suivante de la page 3.

Après avoir inscrit le nom et l'adresse de l'institution financière ainsi que le numéro de compte du compte spécial qui a été ouvert, inscrivez les renseignements suivants :

Colonne F	Représente le solde de votre compte spécial en fidéicommiss, tel que fourni par votre institution financière au dernier jour de l'année.
Colonne G	Représente une somme versée dans le compte spécial, mais pour laquelle l'institution financière n'avait pas encore émis un dépôt à terme, un certificat de placement garanti ou un relevé de compte d'épargne. Toutefois, il est très rare que cette situation se produise pour un compte spécial.
Colonne H	Représente le résultat de (F+G).
Colonne I	Représente le montant encaissé (avant intérêts) et pour lequel l'institution financière n'avait pas fermé, en fin de période, le compte spécial (dépôt à terme, certificat de placement garanti ou compte d'épargne). Il est également très rare que cette situation se produise pour un compte spécial en fidéicommiss.
Colonne J	Représente le résultat de (H - I). Aucune différence ne subsiste entre le dépôt à terme, le certificat de placement garanti ou le relevé de compte d'épargne fourni par l'institution financière pour ce compte spécial en fidéicommiss et le cumul des dépôts à terme encore en vigueur.
Colonne K	Pour remplir la partie du SOMMAIRE se rapportant aux comptes spéciaux, vous avez dû inventorier chacun de vos comptes spéciaux. Reportez maintenant le montant correspondant à chacun des dépôts à terme que vous avez déterminé.

Le même processus se répète pour tous vos comptes spéciaux en fidéicommiss en utilisant une ligne pour chaque compte, en totalisant chaque page et en reportant ce total dans l'espace réservé à cette fin au haut de la page suivante. Le total de la dernière page doit être reporté à la page intitulée « État de conciliation bancaire du compte général en fidéicommiss et de chacun des comptes spéciaux en fidéicommiss » de la CONCILIATION BANCAIRE à la ligne « Total des comptes spéciaux en fidéicommiss reporté de la ligne (J) de la page suivante » dans la section « Renseignements relatifs à l'ensemble de mes comptes en fidéicommiss ». Ce montant doit correspondre à celui que vous avez inscrit à la ligne J du SOMMAIRE.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ENSEMBLE DE MES COMPTES EN FIDÉICOMMIS



RAPPORT DES OPÉRATIONS EN FIDÉICOMMIS ÉTAT DE CONCILIATION BANCAIRE DU COMPTE GÉNÉRAL EN FIDÉICOMMIS ET DE CHACUN DES COMPTES SPÉCIAUX EN FIDÉICOMMIS

À la fin de la période se terminant

31/12/10

Selon l'article 38 (2) du Règlement sur les dossiers, livres et registres, la comptabilité en fidéicommis et l'inspection des courtiers et des agences

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À MON COMPTE GÉNÉRAL EN FIDÉICOMMIS

NOM ET ADRESSE DE L'AGENCE OU DU COURTIER :

A G E N C E | X Y Z

NOM ET PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE

1 8 7 8 | R U E | A U T E U I L

N° RUE

L A V A L | Q U É B E C | O H O H

MUNICIPALITÉ PROVINCE CODE POSTAL

4 5 0 | 5 5 5 5 5 |

IND. RÉG. N° DE TÉLÉPHONE N° DE TÉLÉCOMDIA AUTRES NUMÉROS DE TÉLÉCOMMUNICATION

ADRESSES ÉLECTRONIQUES :

ADRESSE DE COURRIER ÉLECTRONIQUE

ADRESSE DE SITE INTERNET (LE CAS ÉCHÉANT)

INSTITUTION FINANCIÈRE ET N° DE COMPTE

Nom et adresse de l'institution

B A N Q U E | A B C

DÉNOMINATION SOCIALE

9 7 3 6 | R U E | S I C O T T E

N° RUE

L A V A L | Q U É B E C | O H O H

MUNICIPALITÉ PROVINCE CODE POSTAL

N° du compte général : 1018-030

Cocher s'il y a des changements quant à l'institution financière et/ou au numéro de compte du compte général en fidéicommis et faites parvenir à l'OACIQ un avis de fermeture (Article 40 du Règlement sur les dossiers, livres et registres, la comptabilité en fidéicommis et l'inspection des courtiers et des agences) et une déclaration quant à l'ouverture d'un compte général en fidéicommis (Article 29 du Règlement sur les dossiers, livres et registres, la comptabilité en fidéicommis et l'inspection des courtiers et des agences)

Solde du compte selon le relevé de l'institution financière	2 220,00 \$	(A)
PLUS: Sommes non encore déposées (voir liste ci-dessous)	+ 0 \$	(B)
SOUS-TOTAL (A+B)=C	= 2 220,00 \$	(C)
MOINS: chèques, lettres de change et virements électroniques (voir liste ci-dessous)	- 0 \$	(D)
TOTAL : SOLDE DU COMPTE APRÈS CONCILIATION (C-D)=E	= 2 220,00 \$	(E)

Liste des sommes non encore déposées (B)

Date	Montant
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
TOTAL =	0 \$ (B)

Liste des sommes en circulation (D)

Date	Montant
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
TOTAL =	0 \$ (D)

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ENSEMBLE DE MES COMPTES EN FIDÉICOMMIS

Total du compte général (voir (E) ci-haut)	2 220,00 \$
Total des comptes spéciaux en fidéicommis reporté de la ligne (J) de la page suivante	+ 45 000,00 \$
TOTAL DES COMPTES APRÈS CONCILIATION	= 47 220,00 \$ (L)

EN FOI DE QUOI, j'ai signé à Laval ce 12/01/11

X Louise Quirieux
SIGNATURE par le dirigeant d'agence ou par le courtier ou par une personne autorisée à cette fin

Ligne L	Il vous suffit alors d'additionner le montant inscrit à la ligne « Total du compte général (voir E ci-dessus) » ainsi que le montant inscrit à la ligne intitulée « Total des comptes spéciaux en fidéicommiss reporté de la ligne (J) de la page suivante » pour obtenir le « Total des comptes après conciliation (L) ».
----------------	--

« Les montants apparaissant à (K) du sommaire, à (L) de l'état de conciliation bancaire et à (F) de la liste détaillée doivent coïncider. »

COMMENT REMPLIR LA LISTE DÉTAILLÉE

LISTE DÉTAILLÉE DES SOMMES DÉTENUES DANS LE COMPTE GÉNÉRAL ET DANS LES COMPTES SPÉCIAUX EN FIDÉICOMMISS (CI-APRÈS LISTE DÉTAILLÉE) (PAGE 4 DE 4)

Il s'agit d'une liste détaillée des sommes encore détenues en fidéicommiss à la fin de l'année pour chaque dossier comportant une somme reçue en fidéicommiss. Vous devez, pour chacun d'eux, inscrire le numéro de dossier et le montant correspondant. Dans le cas des comptes spéciaux, il faut aussi inscrire le numéro du compte spécial. Chaque dossier doit y être inscrit sous le numéro que vous lui avez déjà attribué dans vos registres.

La LISTE DÉTAILLÉE vous présente deux tableaux. Le premier correspond aux sommes que vous détenez encore dans votre compte général en fidéicommiss, tandis que le second concerne les sommes encore détenues dans des comptes spéciaux.

Identité de l'agence ou du courtier

Veuillez fournir les renseignements demandés. Le Service d'inspection avisera la Certification en cas de changement d'adresse. Toutefois, il est de votre devoir de vous assurer que vos informations sont à jour auprès de l'Organisme.

Pour chaque compte spécial, il faut inscrire :

- 1° le numéro unique que vous avez attribué au dossier dans votre registre de contrats de courtage ou de transactions (colonne C);
- 2° le numéro du compte spécial (colonne D);
- 3° le montant placé dans le compte spécial (colonne E).

Quand tous les comptes spéciaux ont été listés, faites-en le total et inscrivez-le dans la case identifiée « Total des sommes détenues dans l'ensemble de mes comptes spéciaux en fidéicommiss (E) ».

Total des sommes détenues

Ligne F	Représente le total des montants inscrits aux cases identifiées « Total des sommes détenues au compte général (B) » et « Total des sommes détenues dans l'ensemble de mes comptes spéciaux en fidéicommiss (E) ».
----------------	---

« Les montants apparaissant à (K) du sommaire, à (L) de l'état de conciliation bancaire et à (F) de la liste détaillée doivent coïncider. »

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Activité de formation : « LA GESTION DES COMPTES EN FIDÉICOMMISS »

L'OACIQ offre régulièrement l'activité de formation mentionnée ci-dessus. Cette formation s'adresse tant aux dirigeants d'agence qu'aux courtiers et à leur personnel administratif. Elle couvre aussi bien les responsabilités légales du fiduciaire que les aspects comptables et administratifs reliés à l'établissement et au maintien d'un compte en fidéicommiss.

Pour toute question pouvant surgir dans le cours des activités courantes, il est toujours possible d'obtenir de l'aide en téléphonant au Service d'inspection au 450 462-9800 ou le 1 800 440-7170 ou en nous écrivant à l'adresse suivante : inspection@oaciq.com.